

# Les villes du futur : rêve ou cauchemar ?

■ Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, s'est penché jeudi sur le devenir des villes à l'horizon de trente à quarante ans. Un rapport suivra.

Quelles villes dans trente à quarante ans ? Quelles préconisations prendre pour infléchir une tendance d'étalement urbain, où les villes s'étendent à perte de vue ? La délégation à la prospective du Sénat a été l'initiatrice d'une conférence, jeudi, à Paris. Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, en est le rapporteur et se nourrira de ce débat pour effectuer des propositions

dans sept ou huit mois. Actuellement, le monde entier enregistre une montée des mégapoles. D'où des questions écologiques et d'urbanisme.

À une échelle plus petite — et valable pour l'agglomération orléanaise —, les entrées de ville montrent leurs kilomètres de tôles ondulées et de panneaux. « *La ville du XXI<sup>e</sup> siècle est le fruit de la grande industrie. On a fait des barres pour loger les ouvriers, on a réalisé de grands ensembles commerciaux et on a créé des voies automobiles* », souligne Jean-Pierre Sueur. Cette ville — avec un centre patrimonial, des quartiers verticaux et des centres commerciaux, de loi-

sirs ou des campus en périphérie — peut-elle évoluer ? Jean-Pierre Sueur prône une mixité sociale et fonctionnelle, « *une ville de la rencontre et du partage. Il faut repenser l'ensemble de l'aire urbaine. Si je démolis à La Source, à l'Argonne, aux Chaises, comment je fais pour retrouver une harmonie sociale et fonctionnelle ? Il faut avoir l'audace de mettre de l'université, des commerces dans des quartiers.* »

Jeudi, des prospectivistes ont parlé de l'utilité d'élire au suffrage universel les représentants des agglomérations. Il y a nécessité, aussi, à repenser les rapports ville-campagne : « *Tous les villages à 30 ou 40 kilomètres*

*d'Orléans se développent et se repeuplent. Cela induit beaucoup de transport, d'énergie* », constate Jean-Pierre Sueur. Daniel Coulaud, ancien maire de Chécy, a aussi suggéré de repenser les plans locaux d'urbanisme, non seulement sur les agglomérations mais à un échelon plus large. Sur l'Orléanais, il pourrait ainsi être délimité par Beaugency, Châteauneuf, Neuville-Pithiviers et La Ferté. Une unité territoriale cohérente, puisque les habitants ne travaillent pas forcément sur leur lieu de domicile ! Une échelle qui permettrait aussi aux maires de ne pas penser qu'à leur chapelle...

A.-M. C.